Document généré le 12 oct. 2024 01:35

L'Actualité économique

The Canadian General Election of 1957, par JOHN MEISEL. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 313 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE TORONTO, Toronto five, Ontario, 1962. ($6.50)

Alice Poznanska

Volume 39, numéro 2, juillet–septembre 1963

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1002741ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1002741ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)
1710-3991 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Poznanska, A. (1963). Compte rendu de [*The Canadian General Election of 1957*, par JOHN MEISEL. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 313 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE TORONTO, Toronto five, Ontario, 1962. ($6.50)]. *L'Actualité économique*, *39*(2), 349–180. https://doi.org/10.7202/1002741ar

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1963

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

sante, enfin, comme méthode, la pauvre qualité des statistiques ayant posé des problèmes parfois difficiles à résoudre. Bernard Bonin

The Canadian General Election of 1957, par JOHN MEISEL. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 313 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE TORONTO, Toronto five, Ontario, 1962. ($6.50).

John Meisel fait dans cet ouvrage une remarquable analyse des élections fédérales de 1957. On y trouve non seulement le reflet du climat général de cette époque, mais également un compte rendu très documenté des déclarations de la plupart des politiciens qui furent alors les principaux candidats de leurs partis. Sans doute, c'est un livre dont la valeur historique reste incontestable dans ce sens qu'il représente un témoignage assez unique dans son genre, puisque des ouvrages semblables ne furent que très rarement publiés au Canada.

Toutefois, il y a lieu de regretter que l'auteur se soit contenté de présenter certains problèmes, qui opposèrent alors les conservateurs et les libéraux, sans les commenter d'une manière plus approfondie. On aimerait, par exemple, avoir plus de détails sur l'affaire de Suez, au lieu de la connaître uniquement par le petit bout de la lorgnette, en quelque sorte, c'est-à-dire à travers les discussions et les interventions auxquelles elle a donné lieu en Chambre.

Il est évident, en effet, qu'un ouvrage de cet ordre « vieillira » d'autant plus vite qu'il ne contiendra pas de prises de position de l'auteur lui-même, qu'on pourrait opposer aux déclarations forcément partisanes de tel ou tel chef de parti désireux de gagner un plus grand nombre de votes.

Il est regrettable aussi que l'auteur s'attache surtout à citer les déclarations des personnalités importantes de l'échiquier politique, et qu'il s'abstienne de brosser leurs biographies afin de mieux faire ressortir le caractère propre de chacun. Dans dix ou quinze ans, il ne sera pas intéressant de savoir ce que Howe avait dit vers 1957; mais plutôt quel fut son véritable rôle dans la politique intérieure et extérieure du pays ; car grâce au Hansard on pourra toujours retrouver la teneur exacte de ses discours, mais il sera infiniment plus difficile de comprendre ses mobiles ainsi que certaines de ses prises de positions. Rappelons, toutefois, que cette remarque ne s'applique pas dans le cas de M. St-Laurent, par exemple, que l'auteur décrit avec une attention particulière, aussi bien comme homme que politicien et premier ministre.

Mentionnons également que M. John Meisel évite parfois de commenter certains phénomènes et se contente de rapporter des propos de tiers qui risquent pourtant de paraître discutables. Ainsi, dans les passages consacrés aux élections dans la province de Québec, l'auteur insiste sur le fait que M. St-Laurent aussi bien que M. Diefenbaker, furent obligés de faire des promesses d'ordre local pour se faire élire, car les électeurs de cette province réagissent d'une façon particulière, pour ne pas dire qu'ils ont, dans l'ensemble, une morale politique assez douteuse. On souhaiterait qu'au lieu de se contenter d'illustrer son opinion par

des citations des divers articles publiés par d'autres, l'auteur donne un aperçu historique de l'évolution de la province de Québec et de ses relations avec l'ensemble du pays.

Faut-il rappeler, en outre, que les candidats des provinces de l'Ouest canadien promettent traditionnellement que le blé se vendra mieux, de même qu'à l'échelle internationale, en France plus précisément, la majorité des candidats de la région parisienne qui se sont présentés depuis la guerre, ne manquent jamais d'affirmer qu'ils parviendront à résoudre la crise du logement ? En somme, la « morale politique douteuse » des électeurs québecois qui fut stigmatisée par les québecois eux-mêmes du temps de M. Duplessis, ne présente pas un phénomène aussi isolé qu'on serait tenté de le croire en lisant l'ouvrage de John Meisel. Il y a lieu de rappeler à cette occasion qu'en Ontario, comme à Terre-Neuve, on a d'ailleurs déploré également des abus flagrants, et cela à maintes reprises.

Il est probable que John Meisel a poussé trop loin son souci d'objectivité, en évitant de se prononcer dans certains cas, de même qu'il a trop tenu à décrire uniquement une période nettement délimitée, au lieu de faire des « retours en arrière » qui permettraient de mieux situer et de mieux justifier les événements qu'il relate. N'empêche que le livre intéressera incontestablement de nombreux lecteurs aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Alice Poznanska

L'économie mixte, par A. CHAZEL et H. POYET (collection QUE SAIS-JE ?). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boul. Saint-Germain, Paris, 1963.

L'intervention de l'État dans l'activité économique est maintenant une réalité que personne ne peut contester et l'utilité de cette intervenion n'est plus à démontrer, au moins quant au principe même de la chose. Il n'y a pas si longtemps, l'action de l'État se limitait à une redistribution des revenus exercée par la combinaison des impôts et des prestations sociales, de même qu'il se livrait à des travaux d'infrastructure et qu'il fournissait les services communautaires. En somme, il laissait à l'entreprise privée le soin de produire les biens de consommation et de capital sans entrer directement dans le mécanisme.

Mais de nos jours, nous voyons des entreprises privées devenir la propriété de l'État, en même temps que des services qui étaient fournis directement par les gouvernements, par des fonctionnaires, sont maintenant passés par contrats à l'entreprise privée. Une collaboration de plus en plus étroite s'établit entre l'État et le secteur privé, collaboration qui semble bien vouloir s'accentuer encore par l'idée de planification économique qui se répand un peu partout. Si bien qu'une expression nouvelle est apparue dans le vocabulaire qu'utilisent les économistes, celle d' « économie mixte ».

Les auteurs admettent que ce n'est pas une notion facile à définir : « La notion d'économie mixte est devenue difficile à cerner. Plus son usage se répand, plus sa signification paraît confuse » (p. 5). Dans la première partie, ils étudient